



FEDERATION DES PERSONNELS DES SERVICES PUBLICS  
ET DES SERVICES DE SANTE FORCE OUVRIERE

SYNDICAT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DE LA MOSELLE

Metz, le 15 mars 2020

Monsieur le Président  
Département de la Moselle  
1 rue du Pont Moreau  
57000 METZ

Objet : Demande de télétravail élargi et maintien à domicile du personnel non indispensable face à la menace coronavirus.

Monsieur le Président,

Le Premier ministre Edouard Philippe a annoncé samedi soir que la France passe au stade 3 de l'épidémie.

Il a engagé plusieurs mesures dans les écoles, les commerces, les transports publics, les entreprises et les administrations.

Pour ces deux dernières, le Premier ministre a demandé d'engager une action massive d'organisation du télétravail dès le lundi 16 mars pour permettre au plus grand nombre de rester à domicile. Il a également précisé que nous devons aller au travail que si la présence physique est indispensable.

Notre syndicat est très fortement sollicité par des agents départementaux très inquiets pour leur santé et celle de leurs proches. Il est impératif de protéger les agents et leur entourage.

C'est pour cela que le syndicat FORCE OUVRIERE vous sollicite pour élargir le télétravail au plus grand nombre possible et pour maintenir tous les agents non indispensables à la vie de la nation à domicile.

La lutte contre l'épidémie du Coronavirus Covid-19 est l'affaire de tous et le syndicat FO se tient à la disposition de l'administration pour travailler sur cette crise sanitaire majeure.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments les plus respectueux.

Le secrétaire général

Gilbert CHAUMONT